

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 4

Artikel: Après les surexploitations!
Autor: Gut, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

95^{me} ANNÉE

AVRIL 1944

N° 4

Après les surexploitations !

Cinq années de guerre, cinq années de surexploitations ! Sans pouvoir dresser un bilan précis de la situation et sans vouloir jeter trop tôt un cri d'alarme, le comité de la Société vaudoise de sylviculture a cependant estimé de son devoir d'attirer l'attention de ses membres, et des sylviculteurs en général, sur la gravité de ce problème. Elle a élaboré un certain nombre de thèses, constatations et suggestions qui devraient être discutées, afin que la saignée que subit la forêt soit réduite au minimum et que sa convalescence soit entreprise le plus tôt possible.

Voici ces thèses :

1° La forêt vaudoise, depuis le début de cette guerre, a livré et livre chaque année une très grande quantité de bois. Pourrions-nous maintenir ce rythme encore longtemps ? Non.

2° La plus grande partie de nos forêts ne possédait pas, avant la guerre déjà, un matériel sur pied optimum. Ainsi ce ne sont pas des disponibilités que nous réalisons : nous entamons notre capital. Et les fonds de réserve, si utiles soient-ils, ne peuvent remplacer ce capital-bois.

En réalité, nous nous appauvrissons. Il faudra arrêter cette hémorragie à temps, reconstituer notre forêt et porter son rendement au maximum.

3° Ces mesures ne peuvent être, avant tout, que d'ordre culturel et consister en un perfectionnement et une intensification du traitement, afin d'augmenter la quantité et la qualité du produit ligneux.

Aucune parcelle de forêt ne devrait rester sans être traitée. On pratiquera intensément le rajeunissement, le nettoyage, le dégagement, l'élagage, l'éclaircie. Des sommes importantes, à prélever des fonds de réserve, devront être affectées à ces opérations.

4° Avant de reconstruire, évitons déjà de graves dommages au peuplement :

par un abatage plus soigné,
par la création de nouvelles et nombreuses dévestitures,
par la suppression du débardage de plantes entières, plaie de la
sylviculture.

5° A ce sujet, il faudra commencer par interdire la circulation
de tracteurs dans les boisés; puis débiter les grumes sur place dans
tous les cas où le débardage risque de causer des dommages.
Finalement, sectionner en billons les plantes dans toutes les forêts
en pente.

6° Il faudra au plus tôt obtenir une normalisation des char-
pentes et des sciages et pourvoir la scierie vaudoise d'un équipe-
ment technique et commercial permettant l'utilisation la plus
rationnelle des produits ligneux.

7° Le canton de Vaud, région à surproduction, avec ses
90.000 ha. de forêts, ne possède cependant que peu d'industries
modernes du bois. D'autres cantons ont des usines de cellulose, de
contreplaqués, de saccharification. Nous, nous exportons la ma-
tière première et rachetons les produits finis. Cette situation est
paradoxe; nous sommes en retard.

8° Ces divers buts ne pourront être atteints qu'avec un per-
sonnel particulièrement bien instruit. Nous proposons la création
d'un Centre d'instruction des bûcherons et d'une Ecole pratique
de sylviculture pour la formation des gardes. La formation des
scieurs a de même une importance considérable.

9° L'esprit de communauté professionnelle si fécond progres-
sera, dans notre branche de l'économie nationale, pour autant que
chacun verra son propre intérêt dans le développement complet et
harmonieux de la sylviculture et de l'industrie du bois vaudoises.

Ces idées ont été développées devant l'assemblée générale
de la Société vaudoise de sylviculture, du 19 février 1944, à Lau-
sanne. Elles seront reprises et commentées par quelques praticiens,
dans les colonnes du « Journal forestier ».

Nous souhaitons vivement que, de cette libre discussion sur
l'avenir de nos forêts, se dégage une vision claire de nos devoirs
présents et futurs.

Au nom du comité
de la Société vaudoise de sylviculture :

Ch. Gut.